

Dominique Guyot
cdguyot@tele2.fr

Quelques remarques d'un simple citoyen

Simple citoyen, père de famille de 6 enfants, je me permets de vous faire part de quelques remarques sur les projets de tracé de prolongement de l'A104 entre Méry-sur-Oise et Orgeval.

La principale faiblesse des projets présentés réside à mon sens dans l'engorgement de la section de l'A13 comprise entre Orgeval et Rocquencourt. Comment une autoroute à 2 x 2 voies pourra-t-elle supporter un trafic de près de 200.000 uvp (pour employer vos termes et vos estimations) sans construction du prolongement envisagé. Quel serait le trafic après construction du prolongement ? Je constate que l'Etat met la charrue avant les bœufs en voulant accroître significativement le trafic arrivant à Orgeval qui ne pourra déboucher qu'à un engorgement fatal de l'A13. Que l'Etat revoie donc sa copie en commençant les choses dans le bon sens. A moins que la préservation de la forêt de Marly ou les intérêts du gestionnaire de l'A14 empêchent de se poser ces questions ou plutôt d'y répondre ?

Le tracé rouge que l'étude présentée favorise d'une façon partielle est bien entendu celui qui présente un grand nombre d'inconvénients. Les zones urbanisées traversées ne peuvent que souffrir (bruit, pollution etc.) des conséquences d'un tel tracé sans réel avantage par rapport à certaines autres solutions présentées.

Il me semble que le tracé violet est celui qui, passant le plus au large, permet de mieux protéger les zones les plus habitées tout en autorisant un contournement efficace de la région parisienne. Il répond sans doute moins bien au problème du trafic local mais pour lequel le réseau actuel doit pouvoir suffire.

Le tracé bleu est celui, plus proche cependant de Paris, mais est-ce bien nécessaire ?, qui préserve le mieux la santé et l'environnement des riverains et des usagers concernés. Convenablement couvert pour protéger les sites naturels traversés, il répondrait largement à tous les besoins exprimés dans l'étude présentée (trafic de passage, trafic local, échanges). C'est aussi celui qui est le moins pénalisant en termes de bruit.

Les estimations de coût ne prennent pas en compte les coûts induits de chaque solution : nuisances, maladies etc.

Enfin, je vous signale qu'il y a un monument historique à Andrésy : c'est l'église Saint-Germain du XII^{ème} siècle. Il ne figure pas sur les cartes présentées.

Je souhaiterais que nous laissions à nos enfants des infrastructures solides, économiques et utiles mais respectant aussi leur désir légitime de santé et de bien-être.

Dominique Guyot